

RÉUNION

EXPERTIZ

MAGAZINE DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE LA RÉUNION

Numéro **02**
DÉCEMBRE 2022

PORTRAITS

CORALIE VIRAMA
MARIE ALLIMANT-COHEN

LE DOSSIER

LA RÉUNION À
L'HEURE DE LA RSE

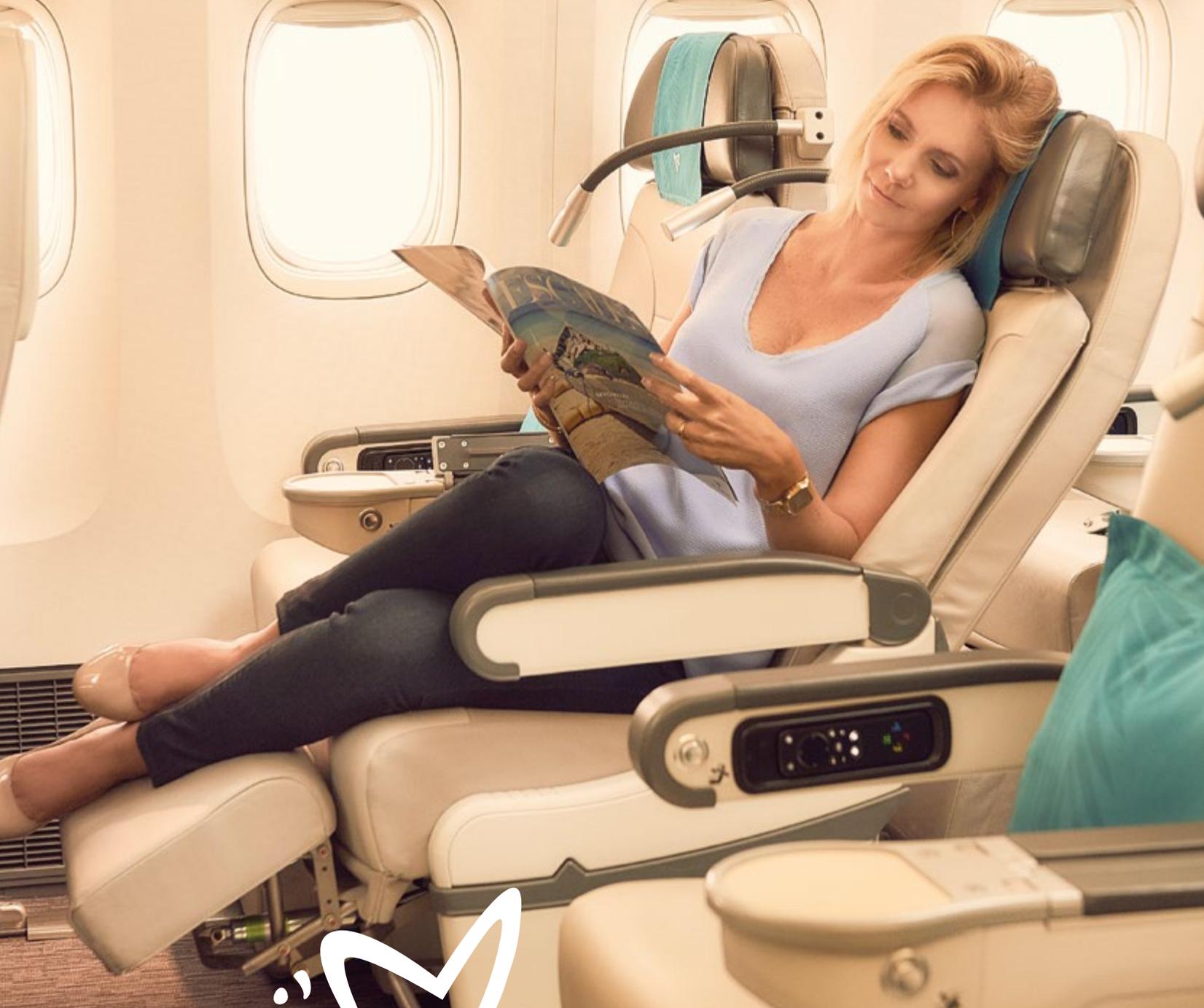
L'ENTRETIEN

DOMINIQUE VIENNE
PRÉSIDENT DU CESER

FOCUS

CAP'CAB'
POUVOIR D'ACHAT





avoir de l'espace pour voyager

En Classe Confort, installez-vous confortablement dans votre siège en cuir spacieux et détendez vos jambes sur le repose jambes intégré et réglable à différentes hauteurs. Profitez de la presse gratuite à bord mais aussi d'un écran tactile de 27 cm avec un large choix de films et de divertissements. Sans oublier votre trousse de voyage raffinée, comprenant une gamme réunionnaise de soins Bio. Autant de raisons de choisir Air Austral.

air-austral.com

0 825 013 012 Service 0,15 € / min
+ prix appel

ou dans votre agence de voyage

 I love Air Austral  [airaustralofficiel](https://www.instagram.com/airaustralofficiel)



AIR AUSTRAL

Vous serez toujours au cœur de notre compagnie



5. EDITO
Super pouvoir !

6. AGENDA
On l'a fait, on va le faire

10. PHOTOS
Retour sur le Campus 2022

16. PORTRAITS
Coralie Virama & Marie Allimant-Cohen

21. DOSSIER
La Réunion à l'heure de la RSE

28. L'ENTRETIEN
Dominique Vienne, président du Ceser

33. FOCUS
Cap' Cab'
Pouvoir d'achat

36. QUE DEVIENT-IL ?
Gilbert Barré

39. AU TABLEAU
Inscriptions & Radiations



Directrice de la publication : Katy Hoarau
Comité de rédaction : Sandrine Bianchi // Thierry Mondon // Dominique Valin // Sophie Desmot // Yolande Razafindrakoto // Dany Ivoule
Rédaction : Olivier Pioch
Coordination éditoriale & conception graphique : YUMAN
Photo de couverture : Marie Allimant-Cohen, expert-comptable



EXPERTS COMPTABLES

ENVIE D'UN ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL 100% PERSONNEL ?

**BÉNÉFICIEZ D'UN ESPACE BANCAIRE
DÉDIÉ AUX EXPERTS COMPTABLES AVEC, À LA CLÉ :**

- + La confidentialité assurée
- + Toute l'expertise de BRED
PROFESSIONS LIBÉRALES LA RÉUNION
- + Un suivi personnalisé
- + Un conseiller unique à vos côtés :
aussi bien dans votre sphère professionnelle
que pour votre vie privée

+X LA BRED VOUS IRAIT BIEN.

CONTACTEZ-NOUS

BRED PL NORD
Salim **PIRBAY**
02 62 98 29 59*
salim.pirbay@bred.fr

BRED PL SUD
Karine **BOURDAGEAU**
02 62 98 29 15*
karine.bourdageau@bred.fr

BRED PL OUEST
Pierre-Baptiste **PAYET**
02 62 98 29 43*
pierre-baptiste@bred.fr

BRED PL EST
Lydie **TECHER**
02 62 98 26 55*
lydie.techer@bred.fr

BRED PL TAMPON
Carine **LAURET**
02 62 98 29 14*
carine.lauret@bred.fr

*Coût d'un appel local depuis un poste fixe

BRED +X
BANQUE POPULAIRE

BRED Banque Populaire - Société anonyme coopérative de Banque Populaire régie par les articles L 512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit, au capital de 1 495 866 772,29 euros 552091795 RCS Paris Ident.TVA FR 09 552 091 795 - Siège social : 18, quai de la Rapée - 75604 PARIS Cedex 12. Intermédiaire en assurances immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 003 608.

Crédit photo iStock.



Katy HOARAU

Présidente du Conseil de
l'Ordre des Experts Comptables
de La Réunion

Et toi, c'est quoi ton super pouvoir ?

Chères consœurs, chers confrères, chers toutes et tous, c'est avec plaisir que je vous retrouve dans ce deuxième numéro de notre magazine Expertiz.

Deux ans de mandature se terminent pour les élus et pour moi-même. Comme aux Etats-Unis, nous sommes en quelque sorte aux midterms ! Et force est de constater que le bilan à mi-parcours est largement positif. En effet, selon les résultats d'une consultation réalisée par Philippe Fabing et le groupe Sagis, 91 % des professionnels du Chiffre sont satisfaits des actions menées par le Conseil de l'Ordre. Un score soviétique, pour le coup... mais entaché d'aucune irrégularité !

Ce bilan d'étape nous engage et nous oblige, car les challenges qui attendent la profession sont encore nombreux, en particulier ceux liés à la transition écologique et à la transition numérique.

Le Campus 2022, qui s'est tenu en novembre, a été à cet égard une bonne piqûre de rappel. Consacré à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), il est venu confirmer que pour nous, experts-comptables, ce sujet est la pierre angulaire d'un développement économique respectueux de l'environnement, des ressources humaines et d'une gouvernance éthique dont nous sommes des acteurs passionnés.

Notre profession a le devoir de s'engager et d'embarquer ses clients dans cette démarche. Plusieurs ateliers et une conférence ont donc été proposés aux confrères durant ce grand moment d'échange et de convivialité. Et ce n'est pas terminé puisque le prochain Campus, en 2023, devrait aborder le sujet de la transition numérique avec pour horizon, à l'échéance 2026, la facturation électronique.

Ainsi, nous maintenons le cap, convaincus que les métiers de l'expertise-comptable sont un maillon essentiel du développement économique de notre territoire et qu'ils participent avec une grande intelligence collective au devenir de La Réunion !

Alors faisons-le savoir et répétons fièrement cette devise : « Je suis expert-comptable ! Et toi, c'est quoi ton super pouvoir ? »

Katy Hoarau
Présidente du CROEC de La Réunion

Agenda 2022

deuxième semestre



Rendez-vous individuels, conférences et ateliers, réunions d'informations, journées de formation, jurys, missions de représentation, webinaires...
A chaque nouveau numéro d'Expertiz, retrouvez les événements organisés ou accompagnés par le CROEC en direction des professionnels de l'expertise comptable, mais aussi des entrepreneurs, dirigeants d'associations, étudiants et particuliers.

Juillet

7 // [LES JEUDIS DE LA CREATION]

Des conseils pour créer son entreprise

Organisation : CROEC / Cité des Métiers, Saint-Pierre

Public : créateurs d'entreprises

Intervenants : *Johan HOARAU / Anabelle NIRLO*

LES JEUDIS DE
LA CRÉATION

Août

25 // [EVENEMENT]

Journée des associations 2022

Organisation : CROEC / CRCC / Muséum Stella Matutina, Saint-Leu

Public : dirigeants d'associations et acteurs du tissu associatif local

Intervenant : *Farida SAFY / Fabrice MOUTOUSSAMY / Stéphane ANTERIEUR*

26 // [RENCONTRE]

Déjeuner des consœurs

Organisation : CROEC / Hôtel LUX, la Saline

Public : femmes EC

Intervenant : *Farida SAFY / Sandrine BIANCHI / Carole AKHOUN TIMOL / Katy HOARAU*

31 // [RECRE ASSO]

Le rendez-vous du monde associatif

Organisation : CROEC / Cité des Métiers, Saint-Pierre

Public : acteurs et dirigeants du secteur

Intervenant : *Stéphane ANTERIEUR*

RECÉRÉ
ASSO

Septembre

1^{er} // [LES JEUDIS DE LA CREATION]

Des conseils pour créer son entreprise

Organisation : CROEC, Saint-Denis

Public : créateurs d'entreprises

Intervenante : *Marie Julie ROBERT*

LES JEUDIS DE
LA CRÉATION



2 // [WEBINAIRE]

La protection sociale des entreprises et des particuliers

Pour cette nouvelle session en visioconférence au profit des professionnels et référents du social, le CROEC accueillait le Groupe CRC. L'occasion d'échanger sur les nouvelles dispositions de l'offre santé dans le secteur HCR (hôtels, cafés, restaurants) et sur le nouveau service en ligne DSN FIAB via le portail « jedeclare.com ». Expert de la protection sociale des entreprises et des particuliers, le groupe réunionnais a par ailleurs présenté les aides de son pôle Engagement social et sociétal pour les salariés.

Intervenante : Équipes du Groupe CRC

12 // [RENCONTRE]

Mieux accompagner l'installation et l'activité des infirmiers libéraux

Organisation : CROEC / Ordre des Infirmiers

Public : professionnels du secteur

Intervenant : Katy HOARAU

13 // [RENCONTRE]

Crédit impôt recherche et innovation

Organisation : CROEC / CRITT / CCIR Sud

Public : professionnels de l'innovation

Intervenants : Marcelino BUREL

13 // [ATELIER]

Scale Up

Organisation : CROEC / KOYTCHA Conseil, Saint-Denis

Public : professionnels EC du Nord

Intervenants : Équipes du cabinet KOYTCHA

14 // [FORMATION]

L'environnement comptable, fiscal, social et juridique du créateur d'entreprise

Organisation : CROEC / Technopole / Hôtel LUX, la Saline

Public : lauréats de concours CCEIR

Intervenants : Cyril FILLETTE / Pierrick MITAINE

15 // [ATELIER]

Scale Up

Organisation : CROEC / KOYTCHA Conseil, Saint-Pierre

Public : professionnels EC du Sud. *Intervenants : Équipes du cabinet KOYTCHA*

19 // [RENCONTRE]

Les dispositifs d'accompagnement et outils pour le secteur du tourisme

Organisation : CROEC / office de Tourisme de la Cavis, Saint-Leu

Public : professionnels du secteur

Intervenants : Olivier LONGIN



01



02



05



06



08



09

01 - Journée des associations en août. // 02- Récrcé Asso en août. // 03 - Rencontre avec les infirmiers libéraux en septembre. // 04 - Journée des Expets-Comptables mémorialistes. // 05 - Atelier RH de l'Apec en septembre. // 06 - Atelier Scale Up en septembre. // 07-11-12 - Nos élus au Congrès national à Paris. // 8 - Journée de la création d'entreprises en septembre. // 9 - Forum des pros du tourisme en septembre. // 10 - Nos représentantes de la profession au Grand Raid en octobre. // 13 - Présentation des métiers du chiffre aux étudiants en novembre.



Agenda 2022

deuxième semestre





01, 02, 04, 05 & 06 - Lors de l'assemblée générale. // 03, 11 - Soirée d'ouverture du Campus. // 07, 08 - Dans l'espace partenaires. // 09 - Remise du prix du meilleur mémoire. // 10 - Tirage au sort du Prix Numéria. // 12 - L'accueil au Lux Saint-Gilles.

03



04



07



Spécial Campus

12



11



10





21 // [WEBINAIRE]

La RGPD

Organisation : CROEC / MDS

Public : tous professionnels intéressés

Intervenants : Elodie ROYER

21 // [MATINEE DES ENTREPRISES]

Table-ronde « recourir à un cabinet comptable pour la DSN »

Organisation : CROEC / CGSS / NORDEV, Saint-Denis

Public : tous professionnels intéressés

Intervenants : Thierry MONDON

27 // [RENCONTRE]

Restart et création d'entreprise

Organisation : CROEC / Pôle Emploi, Savanna

Public : créateurs d'entreprises accueillis en BtoB

Intervenants : Fabrice MOUTOUSSAMY

28 // [RENCONTRE]

La fiscalité du secteur du transport

Organisation : CROEC / DEAL / Village By CA, Sainte-Clotilde

Public : usagers de la DEAL

28 & 29 // [EVENEMENT]

Forum des professionnels du tourisme

Fin septembre, le « Forum inspirant des Pros du Tourisme de La Réunion » s'est tenu dans le cadre coquet du Jardin d'Eden, à l'Hermitage. Organisé par le Club du Tourisme et la FRT, l'événement avait pour thème fil rouge l'innovation et le tourisme durable. L'occasion de rencontrer les professionnels du secteur au gré de tables rondes, débats, conférences interactives et ateliers participatifs. Un programme décontracté et ludique, mais aussi pragmatique et pro. Entre autres témoignages de startups, le CROEC y tenait un stand pour dispenser ses conseils avisés sur la fiscalité du secteur.

Intervenants : Malik TIAMIYOU / Christophe FLOUR BOURIL / Thierry MONDON

30 // [RENCONTRE]

Restart et création d'entreprise

Organisation : CROEC / Pôle Emploi, Sainte-Marie

Public : créateurs d'entreprises accueillis en BtoB

Intervenants : Fabrice MOUTOUSSAMY



30 // [EVENEMENT]

Forum des étudiants entrepreneurs de La Réunion

Organisation : CROEC / D2ER / Université de La Réunion

Public : étudiants entrepreneur

Intervenant : Martine ODIN

Octobre

5 // [RECRE ASSO]

Le rendez-vous du monde associatif

Organisation : CROEC, Saint-Denis

Public : acteurs et dirigeants du secteur

Intervenants : Stéphane ANTERIEUR

RECRÉ
ASSO

6 // [LES JEUDIS DE LA CREATION]

Des conseils pour créer son entreprise

Organisation : CROEC / Cité des Métiers, Saint-Pierre

Public : créateurs d'entreprises

Intervenants : Aurélie TECHER CREVITS

LES JEUDIS DE
LA CRÉATION

11 // [RENCONTRE]

Réunion d'échange avec la BRED

Organisation : CROEC / BRED

Public : professionnels EC et équipes BRED agences Ouest et Est

Intervenants : Christophe ALLEIN -Directeur régional BRED

14 // [ATELIER]

L'accompagnement des créateurs d'entreprises aux côtés de Pôle Emploi

Organisation : CROEC / Pôle Emploi, Saint-Pierre

Public : créateurs d'entreprises

Intervenants : Thierry MONDON

24 // [RENCONTRE]

Le meilleur statut social du dirigeant : SAS, SARL

Organisation : CROEC / AG2R La Mondiale / Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Centhor

Public : dirigeants d'entreprises

Intervenants : Sarah GONOWREE



Novembre

2 // [PERMANENCE CMA] - NOUVEAUTÉ

Accueil en RDV individuel de chefs d'entreprises

Début novembre, le CROEC inaugurerait un tout-nouveau dispositif dans les locaux de la chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) de Saint-Pierre : une permanence au profit des chefs d'entreprises du Sud, reçus en entretien individuel. La même permanence aura lieu désormais chaque mois, tour à tour au Nord et au Sud. Début décembre, le dispositif était ainsi en place à la CMA de Saint-Denis.

Intervenants : Alice NOEL

3 // [LES JEUDIS DE LA CREATION]

Des conseils pour créer son entreprise

Organisation : CROEC / Cité des Métiers, Saint-Pierre

Public : créateurs d'entreprises

Intervenants : Gilles HOARAU / Julie ROBERT

LES JEUDIS DE
LA CRÉATION

3 // [EVENEMENT]

Présentation de la profession aux étudiants = Ze Parkour ECac

Gros succès pour cette journée du 3 novembre, où le CROEC et la CRCC présentaient la profession d'expert-comptable et les métiers en cabinet à un parterre d'élèves de Terminale et d'étudiants en BTS. L'événement se tenait sur le campus du Moufia, à Sainte-Clotilde. Plus de 500 jeunes étaient présents sur le site afin d'en savoir plus sur nos métiers et sur leurs débouchés. L'occasion d'un choc d'attractivité pour la profession, cheval de bataille du CROEC pour les années à venir !

Intervenants : S. BIANCHI / R. AMATO / V. JEAN-BAPTSITE / F. HENAFF / S. ROBERT / K. HOARAU / T. MONDON / F. MOUTOUSSAMY / F. SAFY

10 // [ATELIER]

Journée fiscale

Organisation : CROEC / Hôtel LUX, La Saline

Public : professionnels EC

Intervenants : JP. COSSIN / A. LALA / I. CARMi / C. AKHOUN-TIMOL / T. CLICHET

14&15 // [EVENEMENT]

Campus de la profession comptable 2022

Organisation : CROEC / CRCC / NUMERIA / Hôtel LUX, La Saline

Public : professionnels EC et partenaires

Intervenants : tous les élus



16 // [ATELIER]

Journée du numérique

Organisation : CROEC / Hôtel Le Récif, Saint-Gilles

Public : professionnels EC

Intervenants : Christophe LABOULET

17 // [RENCONTRE]

Présentation de la profession d'expert-comptable et des métiers en cabinet

Organisation : CROEC / faculté de Droit et d'Economie, Saint-Denis

Public : étudiants en Licence

Intervenants : Fabrice MOUTOUSSAMY

À noter sur vos tablettes

En décembre 2022

7 // [PERMANENCE]

Accueil en RDV individuel de chefs d'entreprises

Organisation : CROEC / chambre de Métiers et de l'Artisanat, Saint-Denis

Public : chefs d'entreprises du Nord

Intervenants : Julie ROBERT / Cyril FILLETTE

7 // [RECRE ASSO]

Le rendez-vous du monde associatif

Organisation : CROEC / Cité des Métiers, Saint-Pierre

Public : acteurs et dirigeants du secteur

Intervenants : Stéphane ANTERIEUR

8 // [LES JEUDIS DE LA CREATION]

Des conseils pour créer son entreprise

Organisation : CROEC, Saint-Denis

Public : créateurs d'entreprises

Intervenants : Aurélie TECHER CREVITS

En février 2023

8 // [CONFÉRENCE LOI DE FINANCES 2023]

Organisation : CROEC

Public : acteurs et dirigeants du monde économique et social



Coralie Virama
Expert-comptable

Match point !

Elle a inventé le Meetic de la profession. A la tête d'un cabinet d'expert-comptable de l'Ouest, qu'elle gère avec son mari, Coralie Virama a mis au point un algorithme mathématique qui permet de faire « matcher » un collaborateur et un client. Rencontre.

Coralie, 35 ans, bac + 5 et plus, maman de deux enfants. Ça pourrait ressembler à un profil Tinder, à ceci près que Coralie Virama n'est pas libre. Elle a rencontré son mari il y a bien longtemps et tous deux gèrent le cabinet d'expertise qu'il a fondé dans l'Ouest de l'île voici presque dix ans. « Après un master en école de commerce, j'ai passé et obtenu le DSCG en candidat libre presque en même temps que j'ai eu ma première fille, se remémore-t-elle. J'ai ensuite préparé le DEC pour finalement le décrocher quand ma deuxième fille a eu trois ans. »

Une performance ! Surtout quand on sait qu'elle a obtenu 18/20 à son mémoire.

« Le choix du sujet a été extrêmement compliqué. Je voulais proposer une méthodologie basée sur la recherche d'optimum qui permettrait d'affecter un collaborateur à un client dans une visée relationnelle. Pour le jury, ça a longtemps été « oui, mais ». Ils pensaient que je n'avais pas les épaules pour créer cet outil. Ça m'a encore plus motivée. »



A l'époque, l'une des membres du jury, expert-comptable et conférencière, travaillait dans l'intelligence collaborative. D'une exigence extrême, elle a poussé Coralie jusque dans ses derniers retranchements avant d'accorder sa confiance au projet. Aujourd'hui, elle la pousse à développer plus avant cet outil désormais déposé à l'INPI.

« L'idée, c'est de matcher un collaborateur et un client grâce à un algorithme qui mixe les sciences sociales, la psychologie et les mathématiques ; une sorte de Meetic de la profession qui évalue le taux d'affinité pour aboutir à quelque chose de concret et d'utile. L'affectation du dossier ne se fait plus au feeling mais de manière plus scientifique. En fonction du profil du dossier et des soft skills du collaborateur, ce ne sont pas seulement deux personnes qui se rencontrent, mais ce sont surtout leurs attentes quant à cette relation professionnelle. »

Concrètement, le premier rendez-vous client démarre par un questionnaire qui permet d'en cerner le profil et les attentes. Donne-t-il la priorité au relationnel ou à la réactivité ? Préfère-t-il l'empathie, l'intelligence émotionnelle et l'écoute active ou plutôt la qualité d'organisation, la rigueur et l'anticipation ?

« En parallèle, chaque collaborateur du cabinet a rempli sa pyramide de Maslow de la satisfaction au travail. Je connais leurs domaines d'affinités, le sens qu'ils donnent à leur tâche et leurs critères de satisfaction, qu'ils soient liés à la recherche de challenge, au besoin de sécurité ou à l'envie d'apprendre. Ensuite, le logiciel croise ces données avec le profil du dossier client pour obtenir le meilleur binôme possible. »

Et ça marche ! Chez les clients comme chez les collaborateurs, les critères de satisfaction sont excellents. Preuve : les clients sont fidèles et il n'y a pas eu de turn-over chez les cinq collaborateurs du cabinet depuis trois ans.

« Les experts-comptables qui ont de la bouteille font ce travail intuitivement. C'est le cas de mon mari, qui s'amuse parfois de constater qu'il avait pressenti le même « couple » que mon logiciel. Mais ces critères objectifs permettent au client comme au collaborateur de bien comprendre pourquoi ce binôme a été choisi. »

Le logiciel de Coralie Virama fonctionne aujourd'hui sous Excel en langage VBA. Prochaine étape : transposer le codage pour en faire une vraie application réutilisable dans d'autres univers. Pas d'inquiétude, Coralie s'y attelle !





Marie Allimant-Cohen
Expert-comptable

Expert durable

Ses cartes de visite annoncent la couleur d'emblée : des photos de paysages malgaches évoquant une toile de Millet. Dans son cabinet, la déco confirme l'impression : au-dessus de la canopée, l'écrin est à l'image de sa propriétaire, aussi concernée par les chiffres que par la biodiversité.

Surtout, ne jamais devenir expert-comptable ! Durant son enfance à Paris, c'est la promesse que s'est faite Marie Allimant-Cohen en voyant son papa et son tonton s'échiner sur des livres de compte. Seulement voilà, bon sang ne saurait mentir !

« Après un cursus complet à Sciences Po Lille, j'ai fait un Master 2 comptabilité-contrôle-audit, histoire de me démarquer des autres diplômés. Cette double formation m'a finalement menée à l'expertise comptable. » Mais n'allons pas si vite. Avant de se lancer dans la carrière, Marie a d'abord marché sur les traces de sa mère, originaire de Madagascar.

« Juste après mes études, je me suis installée à Tana pendant deux ans. Je connaissais bien, j'y allais tous les ans depuis toute petite avec mes parents. Je me souviens avoir lu un magazine qui parlait de la déforestation, et notamment des incendies, qui déciment plus de 100 000 hectares chaque année à Mada. L'île verte était en train

de virer au rouge, ça m'a marquée. »

Lorsqu'elle s'y installe en 2009, la jeune femme n'a qu'une idée : acquérir une parcelle dans le sud du pays pour lancer un projet de reforestation. Sur son premier hectare, elle plantera 10 000 arbres dès la première année. Depuis, 10 000 nouveaux arbres sont plantés chaque année et la parcelle atteint 90 hectares !

« Je ne voulais pas d'une association, je préférais créer une entreprise sociale qui fasse le lien entre protection de l'environnement et développement économique. J'ai une dizaine de salariés permanents depuis l'origine. Et quelques dizaines de journaliers qui gèrent le site, font les plantations, entretiennent les pares-feux... »

Le business model est basé sur le parrainage des arbres par de généreux donateurs. Une partie du site accueille des ruches à miel exploitées par les habitants du coin. Le bois coupé issu du clairsemage est par ailleurs exploité en menuiserie. Des villages entiers en vivent.

« L'objectif était de démontrer qu'on peut créer une entreprise écologique et sociale qui fonctionne à Madagascar. J'y suis retournée en août dernier après cinq ans d'absence, le temps de faire trois enfants et d'affronter la crise Covid. J'étais très émue, ça a beaucoup poussé. Surtout, on constate un vrai changement dans le microclimat local. Il y a beaucoup plus de pluie qu'autrefois. J'aime à penser qu'on y est un peu pour quelque chose. »

On a tendance à le penser aussi ! Mais reprenons le fil de l'histoire. Après ces deux ans de vie dans la Grande Île, Marie revient à Paris pour passer le DSCG.

Diplôme en poche, elle travaille un peu aux côtés de son père, puis tombe amoureuse d'un dentiste... qu'elle convainc de s'installer à La Réunion. C'était en 2014.

« On trouvait que c'était un bon compromis car cela revenait à vivre en France, avec une vraie qualité de vie, tout en étant proche de Madagascar. Mon mari n'a pas eu de mal à trouver une patientèle. Quant à moi, j'ai été chef de mission dans un cabinet du sud avant de passer mon DEC en 2016 et d'ouvrir mon propre cabinet en 2019. »

A 36 ans, Marie a désormais sept collaborateurs. Et elle continue de se former : cette année, elle passe en correspondance un énième Master 2 en gestion de patrimoine. Et suit en parallèle une formation de Blue Chief Happiness Officer.

De quoi ajouter une nouvelle corde à son arc dans la relation client, tout en cultivant le bonheur au travail !





Un Groupe ancré sur son territoire

Association réunionnaise paritaire à but non lucratif et seul groupe de protection sociale à la Réunion depuis plus de 40 ans, le Groupe CRC (Caisse Réunionnaises Complémentaires) œuvre chaque jour pour les métiers de la retraite, la santé, la prévoyance et l'action sociale, et s'engage à accompagner et protéger tous ses bénéficiaires, entreprises, salariés, particuliers et retraités.

Le Groupe CRC, partenaire du CROEC Réunion, s'engage à vos côtés pour accompagner les entreprises.



*Prix d'un appel local.

Nous contacter

www.groupecrc.com

0262 900 100 Du lundi au vendredi de 8h à 17h
prix d'un appel local

Caisses Réunionnaises Complémentaires (Groupe CRC) – Association déclarée loi 1901
SIRET 417 656 717 00028 - 2 bis ruelle Pavée – BP 31071 – 97482 Saint-Denis Cedex. Fax. : 0262 908 000
CRR Agirc-Arrco – Institution de retraite complémentaire régie par le code de la Sécurité Sociale
Membre de la fédération Agirc-Arrco – SIRET 314 648 791 00023
CRP – Institution de prévoyance régie par le code de la Sécurité Sociale – SIRET 397 895 202 00026
Groupe CRC Courtage – SAS au capital de 550 000€ - SIRET : 800 558 835 00016
RCS Saint-Denis de la Réunion - N° Orias : 14 003 364
Pour toute demande, merci de bien vouloir vous adresser à : satisfaction.clients@groupecrc.com





Le Campus 2022 à l'heure de la RSE

Les 14 et 15 novembre derniers, le CROEC co-organisait avec la CRCC son traditionnel Campus. Le rendez-vous annuel des professions du chiffre s'est déroulé à l'hôtel Lux Saint-Gilles. Entre conférences et assemblées générales, l'événement a permis à toute une profession d'échanger sur un sujet désormais incontournable : la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Compte-rendu de l'événement.



Mi-novembre, le Campus des professions du Chiffre était assurément le rendez-vous à ne pas manquer. Cette édition 2022, la douzième de rang pour un événement que le CROEC organise chaque année depuis 2010, avait lieu dans les salles de conférence et les jardins de l'hôtel Lux Saint-Gilles. Un cadre parfait pour une ambiance à la fois studieuse et décontractée.

200 invités, 44 stands partenaires, 16 ateliers... Les chiffres de l'événement disent assez son importance pour la profession. Et si le nom a évolué (on parlait autrefois des Universités de la profession comptable), la philosophie, elle, n'a pas changé : créer des temps d'échanges entre les partenaires et la profession, permettre aux consoeurs et confrères de se rencontrer, tout en se formant sur un thème d'actualité. Après la digitalisation, l'ubérisation ou encore l'économie de la mer, c'est la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) qui agitait tous les esprits cette année.

Côté programme, avant les affaires sérieuses, le Campus a été inauguré samedi 12 novembre par une soirée d'accueil festive à l'hôtel Boucan Canot de Saint-Gilles. Il s'est ensuite installé pour deux jours au Lux, au début de la semaine suivante. Le lundi était essentiellement consacré aux assemblées générales. Celle de la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes avait lieu le matin.

Celle du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-comptables s'est tenue l'après-midi. Une AG durant laquelle Katy Hoarau, présidente du CROEC, a tenu à rappeler l'importance des quatre axes de cette mandature : l'attractivité, l'essaimage dans l'écosystème, le développement de nouvelles compétences et la confraternité.

« Ce campus est un événement essentiel de notre organisation, s'est-elle exprimée. C'est un de ces rares moments où un maximum de confrères se rencontrent sur un même lieu pour parler de la profession. Or, nous en avons tous besoin ! »

Devant quelque 130 confrères réunis en assemblée, c'est un portrait particulièrement élogieux de la profession qu'elle a ensuite dressé. « Notre profession peut être fière. Elle crée de la valeur, forme des collaborateurs, participe avec une grande intelligence collective à l'économie de La Réunion. Notre destin est intimement lié au développement du territoire et nous en sommes des acteurs passionnés. Preuve : ces dix dernières années, notre île s'est enrichie de 88 experts-comptables supplémentaires ! »

Entre ces deux AG, les invités pouvaient déambuler sous le grand chapiteau abritant les stands des partenaires. Un moment de convivialité autour d'un café ou d'une brochette de fruits frais, sans exclure les discussions plus sérieuses sur les opportunités d'affaires.



Le lendemain, place aux ateliers. Sur le thème de la RSE, 16 workshops de trente à quarante-cinq minutes se sont ainsi succédé. Animés par des partenaires ou des professionnels du Chiffre, ils traitaient pêle-mêle des enjeux de la comptabilité extra-financière, de la responsabilité digitale des cabinets dans le contexte de la RGPD, de l'autodiagnostic RSE, du coaching des collaborateurs, de la transition numérique et écologique... Un format express, pour des rencontres ultra-pratiques !

Le campus s'est conclu l'après-midi sur une conférence devant 160 participants, dont de nombreux partenaires institutionnels tels que le Medef, la CPME, Pôle emploi ou encore la DRFIP. Outre les conclusions d'un sondage sur la profession divulguées par Philippe Fabing, cette conférence de clôture permettait de dresser un premier bilan de ces deux journées. L'occasion, aussi, d'une piqûre de rappel des axes de mandature du CROEC, dont les enjeux sont fortement liés à ceux de la RSE.

16 ATELIERS, 1 SEUL SUJET !

Sur le thème de la RSE, 16 workshops de trente à quarante-cinq minutes étaient proposés durant ce Campus 2022. Un format express, pour des informations résolument pratiques ! Panorama des ateliers et de leurs animateurs.

Actualité et enjeux de la RSE pour les commissaires aux comptes / CNCC

Autodiagnostic RSE en cabinets / CNOEC

Accompagner la transition écologique / Ademe

Associer RSE et politique RH / APEC

Outil diagnostic RSE et formations pour les commissaires aux comptes / CNCC

Missions RSE réalisables par un expert-comptable / CNOEC

Efficience, un label RSE local / Cluster Green

Démarche Qualité de Vie et Conditions de Travail / CGSS et ARACT

Impulser l'éco-conception dans les entreprises locales / NEXA

Enjeux de la comptabilité extra-financière / CNOEC

Ent. d'insertion et RSE, l'économie au service du social / DEETS, FEI et URSAE

Prendre soin des collaborateurs et des clients / Association des Coachs Certifiés

Noulafé services, un label en devenir / ADIR

Responsabilité sociale de l'entreprise, enjeux et actions / BRED

La RSE, moteur de performance dans la gestion de trésorerie / Koytcha Conseil

RGPD et RSE, la responsabilité numérique des cabinets / MDS

PARTENAIRES PARTICULIERS

Inès Abad Ipiens – Air Austral. Responsable commerciale Grands comptes et Sociétés

« Nous sommes partenaires du CROEC depuis des années. C'est une relation commerciale bien sûr. Nous assurons les déplacements aériens de ses membres. Et ce type d'événement nous assure en retour un maximum de visibilité. Mais la relation va au-delà. Il y a une forme de lien affectif qui s'est créée entre Air Austral et la profession. On participe d'ailleurs au prix Numéria, en offrant chaque année deux billets d'avion pour l'île Maurice aux lauréats. »



Françoise Marchat – BRED, Directrice régionale animation commerciale, marché des professionnels

« La BRED est master partenaire du CROEC depuis de nombreuses années. En termes d'image, il est important pour nous d'être là. On multiplie le relationnel et les prises de contacts pour capter de nouveaux clients via les experts-comptables, par effet ricochet. On occupe le terrain et, cerise sur le gâteau, nous sommes la seule banque sur l'événement ! »



Véronique Vienne et Véronique Nauche – Groupe CRC, Chargée de relations prescripteurs et Responsable gestion Entreprises

« On travaille énormément avec le CROEC, qui fait beaucoup appel à nous sur les questions de prévoyance et de retraite. Les chefs d'entreprises sont très en demande sur ces sujets et les experts-comptables nous sollicitent pour le service en ligne DSN-Fiab. Mais c'est souvent à distance. Venir ici, c'est une façon de retrouver de la proximité et de cultiver le réseau. Ce sont aussi des opportunités d'affaires, en particulier sur les mutuelles d'entreprises. »



Éric Choteau – Le Village Connecté Président de Groupe ACD et du GIE Village Connecté

« Nos sociétés développent des solutions de production comptable pour 8 000 cabinets en France entière. En tant que partenaire experts-comptables, il est évident qu'il fallait être sur ce Campus qui offre une proximité assez rare avec les experts. On ne va pas à la chasse au client, ce n'est pas notre conception du métier. En revanche, on montre qu'on sait faire et qu'on le fait bien. C'est notre philosophie et c'est pour ça qu'on nous fait confiance. »





LUX*

SAINT GILLES
LA REUNION

OFFRE VALABLE
DU 1^{ER} AOÛT 2022
AU 31 JUILLET 2023

TAXE DE SÉJOUR EN
SUPPLÉMENT

BIENVENUE À LUX* SAINT GILLES

Sur la plage de l'Ermitage, cet hôtel 5 étoiles offre un cadre unique pour découvrir toutes les nuances du panorama de La Réunion.

Bénéficiez de tarifs préférentiels réservés aux acteurs de la profession comptable.

Offres valables selon disponibilités
Hors période de fêtes, du 22 décembre 2022 au 4 janvier 2023

**Chambre
Supérieure Simple**
avec petit-déjeuner **195€**

**Chambre
Supérieure Double**
avec petit-déjeuner **220€**

Demi-pension
+40€ par jour
et par personne



Questions à **Didier Fauchard**,
Président du Medef Réunion

Questions à **Gérard lebon**,
Président de la CPME Réunion

MEDEF / CPME, l'interview croisée

En marge du Campus 2022, nous avons interrogé les dirigeants des deux principales organisations patronales dans le département. Cinq questions et dix réponses sur la Responsabilité sociétale des entreprises. Qui dit quoi ?



Depuis combien de temps votre organisation est-elle engagée dans la démarche RSE ?

Didier Fauchard : Les premières commissions dédiées aux sujets du Développement durable datent de 2010. Aujourd'hui, elles sont toutes réunies en une seule commission RSE, à laquelle s'adosse une commission Energie. En douze ans, les choses ont beaucoup évolué, le Medef s'est beaucoup impliqué dans la responsabilité sociétale des entreprises.

Depuis 18 mois, nous avons même une chargée de mission RSE. Le poste est financé par l'Ademe, qui a bien compris le sens de notre engagement au profit de toutes les entreprises.

Gérard Lebon : La CPME Réunion se mobilise depuis presque 10 ans pour faire reconnaître la RSE comme essentielle au développement des TPE-PME. Dès 2015, nous



avons signé une convention de partenariat avec la société Biom, qui proposait un outil de modélisation capable d'identifier les organisations redistribuant de la richesse pour le territoire.

Nous avons également déployé nos efforts sur la qualité de vie au travail via l'élaboration d'un kit « Atmosphère » avec l'ARACT, et sur le dialogue social avec l'association pour le dialogue social territorial. En 2017, nous avons réalisé l'étude REELLE (Réenraciner l'économie locale) afin d'initier un meilleur ancrage territorial de notre économie et un accès facilité à la commande publique.

Avec l'Ademe, nous avons également fait une étude sur le potentiel de développement de l'économie de la fonctionnalité. Enfin, le Trophée « Entreprises et Territoire », que nous portons depuis plus de 5 ans en partenariat avec l'IAE, permet à nos entreprises de montrer leur engagement pour le territoire et de valoriser les compétences locales.



En tant que citoyen, quel est votre avis personnel sur cette question ?

G. L. : Ma conviction est qu'il est urgent de passer d'une RSE cosmétique, voire punitive, à une démarche utile pour l'économie et pour la population. La RSE est la déclinaison en entreprise des principes du développement durable en matière de gouvernance, de dialogue avec les parties prenantes et de dimension territoriale. Elle met en cohérence le projet d'entreprise avec les attentes de la société, contribue à renforcer le dialogue social et fidélise les collaborateurs.

Elle est aussi importante en matière d'accès aux marchés. La CPME peut se flatter d'avoir inscrit la problématique de l'ancrage territorial dans le débat public et dans les esprits en partageant sa vision d'un développement économique durable fondé sur des échanges locaux répondant aux besoins des Réunionnais.

D. F. : La révolution industrielle a permis un développement sans précédent des économies occidentales et marqué un vrai progrès social dans l'éducation, la santé, la hausse du niveau de vie. Mais il faut bien constater que cela s'est fait au détriment des ressources, de l'environnement et d'une trop large partie de la population.

On a créé de la richesse mais elle est très mal partagée. Or, dans la mesure où tout le monde concourt à la créer, il serait juste que chacun en profite. Il faut aussi diffuser les savoir-faire, promouvoir les compétences, offrir un cadre de formation adéquat. C'est un vrai sujet à La Réunion, où il y a encore trop de personnes en situation d'illettrisme, des jeunes qui sortent du système scolaire sans diplôme et sans formation, des personnes éloignées de l'emploi depuis trop longtemps.

Ces particularismes font que beaucoup de conventions collectives ne sont pas adaptées à notre environnement socio-économique et, de fait, elles ne sont pas appliquées.

Quels outils votre organisation met-elle à disposition de ses adhérents pour les aider à mettre en place une démarche RSE ?

D. F. : L'ensemble de nos commissions y participe. La commission Ecole-Entreprise, par exemple, promeut le « vouloir entreprendre » dans les établissements scolaires afin de réduire le décrochage des élèves. Elle mène une action intitulée « entreprendre pour apprendre » qui permet à des jeunes de créer leur entreprise. Cette initiative a été primée au niveau national.

Côté inclusion, nous avons une commission Handicap qui organise des événements pour sensibiliser les entreprises à ce sujet. Elle est dirigée par la présidente de Cap Emploi, qui est très investie sur cette question. On vise également à la parité dans les entreprises. Aujourd'hui, un tiers des cadres dirigeants de l'île sont des femmes. C'est encore trop peu. Nous cherchons à atteindre une forme

d'équilibre. On a d'ailleurs lancé un mouvement des femmes du Medef qui réunit une cinquantaine d'entreprises. Dès 2025, nous appliquerons la règle de la parité dans notre conseil d'administration. J'espère qu'il sera la traduction de

notre tissu économique. Concernant l'économie circulaire, nous menons des actions sur la gestion des déchets, la sobriété des emballages, le recyclage... Enfin, nous avons créé un Comex 40 qui réunit des chefs d'entreprises de moins de 40 ans. Ils agissent en autonomie pour faire des propositions à l'ensemble de nos commissions et réfléchissent en particulier aux enjeux et aux solutions liées à la RSE. C'est important car, à terme, c'est eux qui prendront les rênes du Medef !



G. L. : Nos engagements sont multiples et la RSE en est le fil rouge. Outre les initiatives que j'ai déjà citées, nous allons mettre en œuvre en 2023 un accompagnement dédié pour faire le point sur le niveau d'avancement des pratiques RSE de nos adhérents. Nos entreprises sont souvent plus engagées qu'on ne le croit !

Avec l'AFNOR, nous avons identifié un référentiel qui permettra de s'engager dans une démarche de labellisation RSE. Nous continuerons également nos actions en matière d'économie de la fonctionnalité et nous allons renforcer notre partenariat avec Terres d'EFC. Nous allons enfin travailler avec les experts-comptables et les commissaires aux comptes pour préparer nos entreprises aux enjeux du reporting extra-financier lié à la directive européenne CSRD. Le sujet peut sembler lointain mais il risque en réalité d'impacter très rapidement les TPE-PME.

Au-delà des enjeux de développement durable, la diffusion d'une culture de la RSE est-elle aussi l'occasion de nouvelles opportunités d'affaires ?

G. L. : La plupart des entreprises s'engagent dans la RSE d'abord par conviction, en particulier les adhérents de la CPME qui ont épousé depuis des années notre vision de l'ancrage territorial. Loin d'être un repli sur soi, il est aujourd'hui une évidence pour de nombreuses entreprises car il permet d'augmenter leur efficacité sur des marchés souvent plus larges et leur engagement sociétal dans des échanges de proximité qui ouvrent des opportunités pour innover, faire connaître et enrichir des savoir-faire, nourrir de nouvelles alliances, valoriser des collaborateurs.

A ce sujet, la taxonomie verte européenne est un cadre éminemment stratégique dans la mesure où il constitue le socle des supports financiers de la transition écologique et qu'il détermine l'accès à ces derniers. Dans ce cadre, il nous semble important de rappeler le principe « Think small first ».

D. F. : Aujourd'hui, il y a un vrai business qui se crée autour de ces sujets. Si on prend par exemple la question de la qualité de vie au travail, on voit bien qu'il y a pléthore de services



à créer, de solutions à mettre en place. On milite pour des logements le plus proche possible du lieu de travail, pour un réseau routier utilisé différemment, pour des systèmes de garde d'enfants plus rationnels et plus efficaces, pour une meilleure prévention de la santé au travail...

Tout cela est générateur d'activité et d'emploi. Beaucoup de sociétés prennent désormais ce créneau, les opportunités d'affaires sont réelles. La Réunion est dynamique sur ce plan et j'ai bon espoir que nous puissions exporter notre expertise sur d'autres territoires.

Comment les entrepreneurs réunionnais s'emparent-ils de cette question ? Sentez-vous chez eux une nouvelle prise de conscience des enjeux sociaux et environnementaux ?

D. F. : Très clairement, oui. A mon sens, l'élément déclencheur de la réflexion a été la crise des gilets jaunes. Il faut se souvenir qu'il y avait aussi des artisans, des patrons de petites entreprises dans les ronds-points, des entrepreneurs qui ne parvenaient tout simplement pas à vivre de leur travail.

Plus récemment, la crise sanitaire a également changé des choses dans notre façon de penser le monde. S'y ajoute maintenant la guerre en Ukraine, qui montre combien nos économies sont fragiles et dépendantes des importations. Le mot-clé, c'est désormais la relocalisation. Mais on ne pourra le faire qu'au prix d'une vraie réflexion sur la manière dont on relocalise, avec quelles valeurs sociales et en-

vironnementales. La Réunion est très agile et très résiliente. Nous vivons sur un territoire contraint qui pousse à l'innovation. Je suis convaincu que nous sortirons par le haut de ces crises à répétition, avec des modes de travailler qui préservent durablement la planète et ses habitants.

G. L. : Derrière tout entrepreneur il y a un citoyen engagé. Personne ne peut aujourd'hui rester indifférent aux enjeux du développement durable. Les notions de durabilité et de résilience font plus que jamais sens, plus encore dans le contexte de crises géopolitique et économique. Accélérer la transition écologique et énergétique en faveur d'une économie durable et compétitive est une nécessité. La question n'est pas de savoir s'il faut y aller mais comment accompagner les acteurs concernés dans cette dynamique. De nombreuses entreprises, s'engagent dans des démarches RSE et augmentent ainsi leur performance globale. Malheureusement, l'Etat valorise trop peu ces initiatives. Nous souhaitons pour notre part qu'elles soient récompensées. Pour cela, nous proposons une approche reposant sur 3 piliers. D'abord, la RSE doit rester une démarche volontaire. C'est un prérequis. Ensuite, il faut reconnaître et valoriser les démarches au niveau sectoriel et territorial. Enfin, il faut conserver le volet expérimental, c'est-à-dire s'accorder le droit à l'erreur, et recadrer si besoin en évitant les contrôles redondants de l'administration.



Votre **BUSINESS PARTNER**

spécialiste de la transaction d'entreprises à La Réunion

Une méthodologie axée autour de l'accompagnement du client :

- Recherche de cédants ou d'acquéreurs au regard des critères définis avec le client dans la plus grande discrétion
- Analyse du potentiel de cession de l'entreprise
- Valorisation et estimation
- Optimisation fiscale de l'opération
- Élaboration d'un diagnostic stratégique de l'organisation interne de l'entreprise dans le but de déterminer ses points forts, ses points d'amélioration ainsi que son potentiel de développement.

De la préparation organisationnelle d'avant cession à la recherche de la meilleure offre de repreneurs, en passant par les négociations qui conduisent à une signature effective, nous travaillons de pair au plus près des intérêts de nos clients.



Laurent GERMAIN
Business Partner - Associé

 **0692 87 82 40**

 laurent@koytchacorporate.com

Paul VERGEREAU
Business Partner - Associé

 **0692 88 35 53**

 paul@koytchacorporate.com



Dominique Vienne
Président du Ceser

« Éclaireurs d'alternatives régionales adaptées »

Réunissant les représentants des partenaires sociaux, associatifs et patronaux, le CESER (Conseil économique, social et environnemental régional) porte des analyses et des propositions au service de la décision publique, tout en demeurant le conseil de l'exécutif régional. Pour son président, « la force de cette assemblée consultative réside dans sa culture du débat constructif et sa capacité à capter le temps long de la société réunionnaise afin d'éclairer la décision et participer à l'action publique à La Réunion ». Rencontre.



En matière de RSE, à quel niveau d'engagement se situent les acteurs économiques et sociaux de La Réunion ? Notre île est-elle plutôt bonne élève ?

A titre personnel, j'ai porté en tant que président de la CPME Réunion, depuis octobre 2010, la place de l'ancrage territorial comme socle de nos relations entre acteurs publics et privés, et comme enjeu des politiques publiques, notamment celle de la commande publique. En 2016, j'ai pu prolonger cette volonté en co-présidant un groupe de travail au sein du CESER, qui a produit un rapport sur « l'Ancre territoriale des Politiques publiques en faveur des Entreprises ». Je ne peux qu'être heureux, aujourd'hui, que cette ambition puisse être démultipliée par le plus grand nombre.

Depuis, de nombreuses démarches de labellisation ou de certification ont été engagées par des entreprises réunionnaises, et j'ai moi-même engagé mon entreprise dans une labellisation RSE. Aujourd'hui, elles sont également portées par les filières économiques ou les syndicats interprofessionnels et vont croissant. Pour moi, ces démarches témoignent de l'appropriation par les acteurs privés locaux des enjeux sociétaux liés au développement économique local et du rôle moteur et innovant qu'ils jouent. En novembre 2022, le label RFAR (relations fournisseurs et achats responsables), porté par la DEETS, est venu compléter ces dispositions auprès des grands donneurs d'ordre en permettant d'intégrer le processus achat à la dynamique d'ancrage territorial.

La responsabilité sociétale doit s'entendre tant au niveau des entreprises qu'au niveau des pouvoirs publics. Elle doit également s'étendre aux consommateurs. En 2016, l'étude REELLE, portée par la CPME et la Dieccte, a démontré que la relocalisation des achats, via les marchés publics, les échanges interentreprises ou la consommation des ménages aurait un impact significatif sur l'emploi local. La même année, 14 organisations socioprofessionnelles ont donné naissance à l'association SBA Réunion afin que les collectivités locales, administrations, organismes parapublics, puissent signer des conventions et prendre des engagements sur la qualité de leur stratégie d'achat. Nous sommes en être fiers car le modèle réunionnais de la SBA a fait des émules en métropole. Nous sommes dans un moment



de concernement, d'appropriation de la démarche RSE, qui apporte des réponses aux défis du territoire réunionnais. Elle est même naturellement la matérialisation de notre ingéniosité et plus encore de notre identité.

Dans le contexte de grande tension économique actuel, quels sont les enjeux, les leviers, les objectifs à atteindre pour que la démarche RSE produise des effets à la fois rapides et durables ?

L'objectif de la réflexion est de consolider l'ancrage territorial par la RSE, mais aussi par la RSO (responsabilité sociale des organisations). C'est un encouragement à laisser une empreinte positive sur le territoire.

Il s'agit de construire un modèle de développement dans lequel chaque partie prenante, créatrice de valeur ajoutée, puisse afficher la part de celle-ci qui reste effectivement à La Réunion pour contribuer à son tour au développement du territoire. C'est financier et extra-financier.

Dans un premier temps, il faudrait consolider une mesure économétrique qui objective immédiatement et durablement l'empreinte socioéconomique de la démarche RSE. Nous entrerions alors dans un cercle vertueux de confiance et de responsabilité, essentiel pour régénérer la compétitivité des entreprises, la performance des institutions publiques et même notre vie démocratique.

Une approche simple serait que chaque investissement structurant fasse l'objet d'une évaluation socioéconomique avant même que soit envisagée la rédaction des marchés.

Par cette démarche, l'acteur public pourrait maximiser les retombées de cet investissement pour le territoire. Dans le même temps, et c'est l'une des préconisations phares du Mémoire de l'ancrage territorial de 2017, systématiser la publication d'un prévisionnel des marchés publics de l'ensemble des acheteurs permettrait de planifier les marchés, de lisser l'activité des entreprises, d'anticiper les besoins de formations et d'emplois et de gérer durablement les matières premières.

Au CESER, nous avons notamment mis l'accent sur cette responsabilité partagée entre les acteurs publics et privés s'agissant des matériaux. Une bonne gouvernance des politiques publiques doit s'accompagner de dispositifs d'évaluation d'impacts pour le long terme et de suivi quand il s'agit de l'opérationnel. Cet impératif permettrait de matérialiser le suivi et les conséquences de ces démarches d'ancrage territorial, publiques ou privées, car les défis sont multiples et imbriqués.

Il nous faut développer l'emploi local, avoir des activités économiques respectueuses de l'environnement, assurer l'inclusion des plus fragiles... Ces nombreuses exigences peuvent paraître des injonctions contraires sans une gouvernance et une bonne information des parties prenantes. Enfin, la formation reste indispensable pour anticiper les mutations socioéconomiques. Nous disposons de formations innovantes pour les acheteurs grâce au CNFPT qui propose de former des « développeurs économiques locaux ». Il nous faut également préparer les acteurs et les

générations futures, futurs consommateurs, salariés ou entrepreneurs, à la sensibilisation et à la formation en matière de RSE.

Crise Covid, guerre en Ukraine, blocage du Canal de Suez, grève dans les raffineries françaises... La Réunion est impactée par ces grands événements internationaux. Peut-elle raisonnablement s'en mettre à l'abri grâce aux seules solutions locales ?

Aujourd'hui plus que jamais, il faut penser global et agir local, intégrer le contexte mondial dans une réflexion stratégique et agir chacun à son niveau dans l'intérêt de tous. C'est d'ailleurs la thématique que le CESER avait déjà choisie en 2017 pour ses premières Journées de l'Ancre territoriale au terme desquelles fut signé le Mémoire du même nom.

C'est notre mission d'ouvrir la voie. Pour contribuer à éclairer les pouvoirs publics, le CESER est appelé à former des avis sur les politiques publiques mais également à participer à l'action publique. C'est aussi la partie prospective de nos réflexions, car nous développons notre capacité à percevoir et analyser les signaux faibles sans perdre l'attache du présent. L'objectif est de ne plus être spectateurs de décisions qui viennent d'ailleurs mais éclairés d'alternatives régionales adaptées.

C'est bien sûr mettre en avant la situation stratégique de La Réunion dans l'océan Indien tout en s'appuyant sur notre héritage, les affinités culturelles qui nous rapprochent de nos voisins. Dans notre

rapport sur les « enjeux de nos connectivités », nous avons montré que le monde change de centre de gravité du fait des poids économiques de l'Asie et du Pacifique et que les stratégies indopacifiques nationale et européenne pouvaient être sources de grandes opportunités.

Dans le même temps, nous avons pu constater que l'économie réunionnaise a su se montrer résiliente face aux crises successives depuis 2018, notamment parce que notre intelligence collective nous permet de nous préserver. Il faut l'utiliser encore pour fabriquer demain.

En matière politique et réglementaire, la loi doit-elle s'appliquer de la même manière à La Réunion qu'en France entière ? Les particularismes des outre-mer peuvent-ils (ou doivent-ils) justifier des aménagements ?

Les lois NOTRe et la 3DS laissent aux pouvoirs publics locaux une latitude croissante de différenciation pour les territoires. Il nous faut impérativement utiliser toutes les possibilités réglementaires à notre disposition actuellement. Il y a un enjeu d'immédiateté pour faire face aux crises que nous vivons. Par exemple, l'expérimentation dont nous bénéficions au titre de la Loi Egalité Réelle pour le SBA arrive à son terme en 2023. Il est urgent de nous rassembler afin d'en demander la pérennisation.

Autre exemple : dans son récent avis sur les orientations budgétaires de la Région, le CESER a rappelé la nécessité de disposer d'un budget de droit commun et d'un budget

« Il nous faut impérativement utiliser toutes les possibilités réglementaires à notre disposition actuellement »



de convergence. Cette présentation permettrait en effet de ne pas faire porter par la collectivité régionale les coûts d'équipement d'envergure nationale, tout en lui laissant une marge financière d'investissements. C'est un sujet qui pourrait être opportunément porté lors des prochaines phases de contractualisation Etat-Région en 2023. De même, il nous faut chercher des financements européens distincts du FEDER ou du FEADER afin de financer nos besoins de convergence.

En sus de l'évolution de ces cadres, il me semble qu'il faut construire des dynamiques intégrées de politiques publiques qui engagent et mettent en réseau les acteurs publics et privés, pour tirer un meilleur profit des outils que les lois de décentralisation nous ont donnés. Par exemple, débattre du seul enjeu d'octroi de mer sans embarquer les synergies des autres politiques publiques me paraît moins prioritaire que de mettre en œuvre, comme nous le demandons régulièrement au CESER, un cadre législatif, fiscal et réglementaire stable sur une période d'au moins quinze ans.

Ce cadre devra intégrer les dimensions humaine, économique, sociétale et environnementale, mais également s'appuyer sur un véritable dialogue social territorial avec les syndicats de salariés, patronaux, l'Etat et la Région. Cela permettra aux entreprises de se projeter et faire les investissements adéquats, choses indispensables dans le cadre d'une démarche RSE mais rendues impossibles quand vous naviguez à vue. Mettons également à profit la Conférence territoriale de l'Action publique (CTAP) élargie, véritable instance de gouvernance partagée, afin de nourrir cette dynamique, de partager les bonnes pratiques et d'accompagner les nouvelles démarches.

Sur la transition énergétique, La Réunion a-t-elle vraiment les moyens de devenir la vitrine qu'elle ambitionne d'être ?

Notre territoire dispose en effet de réels atouts qui encouragent la réussite de cette transition. De nombreux acteurs œuvrent dans le domaine de l'innovation favorisant la réduction de consommation d'énergie ou une approche de production d'énergie renouvelable. Le logement est un

exemple de réduction de consommation énergétique qui peut être mis en avant à travers la mise en place d'une filière bâti tropical dans le cadre du SRDEII. Ceci avec l'appui d'acteurs qui disposent d'une expertise avancée tels que le laboratoire PIMENT, le CIRBAT ou l'école d'Architecture. Dans cette optique, le bâtiment « Kube », au sein de la Technopole, a fait l'objet d'un nouveau mode constructif pour sortir du prix du marché, dans un contexte où le béton est de plus en plus cher. Néanmoins, nous devons rester vigilants bien en amont.

Par exemple, le récent rachat d'Albioma, premier fournisseur d'électricité de l'île, par un fonds de pension étranger après validation par la Commission européenne est de nature à conditionner nos choix de souveraineté à l'adhésion et à la bonne volonté d'acteurs sur lesquels les leviers d'influence de la puissance publique sont faibles. Nous avons la chance de disposer d'une programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) régionalisée.

Dans les préconisations importantes, nous avons mis l'accent sur la nécessité de mieux déterminer le gisement local de biomasse car l'option de l'importation est une solution de court terme du fait des règles européennes de « fit for 55 », notamment. De plus, les politiques publiques sur les énergies renouvelables doivent être à la hauteur des potentialités en termes d'emploi local.

Sur les questions de formation, d'éducation et de recherche, à quels handicaps notre île est-elle confrontée et sur quels atouts peut-elle miser ?

Le CESER soutient l'idée que les démarches d'éducation, qu'elle soit initiale, populaire ou tout au long de la vie, permettent de donner à chaque Réunionnais la capacité d'agir. Là encore, il faut des indicateurs de suivi et d'impact. Le taux de NEET (jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation) à La Réunion demeure à 25 % quand celui de métropole est de 10,6 %.

Les acteurs économiques et les collectivités doivent mieux investir le Comité régional de l'Emploi, de l'Orientation et de la Formation professionnelles (Crefop) afin que l'offre de formation soit pertinente au regard des besoins d'emplois présents et à venir. Notre jeunesse et notre population présentent des atouts réels, propices à l'innovation et à la construction de solutions pour les générations futures. Ouvrons-nous à leurs idées et à leur parole, organisons les débats afin de vivifier la démocratie locale permanente.

A ce titre, le CESER a proposé dans son rapport « Territoire à citoyenneté positive » de travailler sur le pouvoir d'agir, la capacité d'agir et l'engagement. Pour ce faire, il nous paraît urgent d'intégrer la parole de la jeunesse dans le dialogue territorial, sur l'ensemble des sujets, sans les enfermer dans des dossiers estampillés « jeunes ».



Une offre de services enrichie et innovante mise en place en partenariat avec l'Ordre des experts-comptables de La Réunion

Experts-comptables, en adhérant à OGEA Réunion, vos clients exerçant en Profession Libérale, Artisans, Commerçants, Prestataires de Services et Agriculteurs, bénéficieront de l'ECF Plus, une offre de services enrichie et innovante mise en place en partenariat avec l'Ordre des experts-comptables de La Réunion.

Exclusivement réservée à l'ensemble de vos clients adhérents à OGEA Réunion, cette offre de services vous fera gagner du temps !

ECF Plus

POUR VOTRE CLIENT

- Sécurisation des points fiscaux les plus usuels
- Réalisation d'un dossier de performance
- Accès aux statistiques sectorielles et globales
- Accès à des informations périodiques
- Accès au fichier vente des fonds
- Assurance protection fiscale garantissant la prise en charge des honoraires de l'expert-comptable en cas de vérification fiscale

POUR VOUS

- Analyse du FEC :
 - Cohérence et vraisemblance
 - Outils LAB - FT par analyse des flux
 - Contrôle de la valeur du fonds
- Relecture de la liasse
- Réalisation d'une revue indépendante
- Accès aux statistiques

© Poimaskat, 2022

L'adhésion gagnante !



INSCRIVEZ-VOUS

UNIQUEMENT
POUR NOS
ADHÉRENTS



PRÉVENTION & SANTÉ AU TRAVAIL

sistbi

VOTRE ORGANISME DE FORMATION



NOUVEAU

JUIN 2022 CRÉATION DE NOTRE ORGANISME DE FORMATION

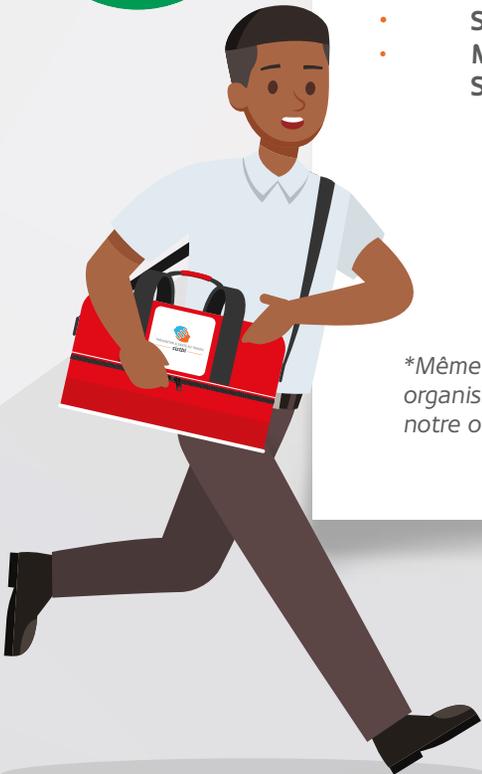
Afin d'apporter une offre complémentaire à nos adhérents,
SISTBI propose ses formations.

Parce que la santé de votre entreprise passe par la santé de vos salariés, former les salariés à la sécurité constitue une obligation légale du chef d'entreprise, ainsi nous vous proposons 2 formations :

- Sauveteur Secouriste du Travail - SST
- Maintien et Actualisation des Compétences du Sauveteur Secouriste du Travail - MAC SST*

Le Sauveteur Secouriste du Travail - SST est un **acteur important** dans la **prévention des risques** de l'entreprise et reste **le premier maillon de la chaîne de secours.**

**Même si votre formation SST initiale n'a pas été réalisée avec notre organisme de formation, vous pouvez faire la formation MAC SST avec notre organisme de formation.*



TARIFS ET DATES DES SESSIONS

NOUS CONSULTER

formation@sistbi.com
0262.572.572 choix 4

DÉCOUVREZ
NOS FORMATIONS



PRÉVENTION & SANTÉ AU TRAVAIL
sistbi

Pour nous contacter :
0262.572.572

www.sistbi.re
formation@sistbi.com



ATTRACTIVITÉ DE LA PROFESSION

Une nouveau tremplin vers les cabinets

Devenir collaborateur comptable, cap ou pas cap ?

La 1ère édition du parcours de formation Cap' Cab' a été ponctuée le 25 mai dernier par la remise du certificat de fin de formation à dix lauréats qui ont immédiatement trouvé un poste en cabinet. Le point sur cette formation.



Initié par l'Ordre des Experts-Comptables de La Réunion et Numéria, en partenariat avec le Pôle emploi de Saint-André, la formation Cap' Cab' a pour objectif de former des candidats ayant suivi un parcours atypique au métier de collaborateur comptable afin qu'ils soient directement embauchés dans un cabinet d'expertise comptable.

Les lauréats de la toute première promotion ont été formés en début d'année. Ils ont reçu leur certificat de fin de formation le 25 mai, à la maison du chiffre de Saint-Denis. Sésame en poche, ils ont immédiatement été embauchés. « A l'heure actuelle, il y a énormément de places en cabinets, explique Fabrice Moutoussamy, vice-président du CROEC. Afin de répondre à cette demande, nous avons eu l'idée de proposer une formation à des gens de profil différent, repérés sur la base d'un job-dating en amont. » Sur une centaine de candidats identifiés par Pôle emploi, dix ont finalement été retenus pour cette première promotion.

« Il s'agit de personnes qui ont en général un grand sens de l'organisation mais pas de formation de base dans la comptabilité », explique Christelle Buzenot, conseillère Pôle emploi.

Durant un mois et demi, elles ont été préparées au plus près des besoins de la profession par des experts comptables et des formateurs agréés.

« La formation a été pensée avec des modules à la fois hyper-concrets et hyper-pratiques », abonde Gilles Hoarau, formateur et expert-comptable.

Après six semaines de formation pure sur des points techniques et des cas pratiques, les candidats sont mis en situation dans des cabinets pour quatre semaines supplémentaires.

« L'avantage, c'est que l'expert forme un collaborateur à sa main, en travaillant très tôt sur ses compétences et ses points d'amélioration », reprend Fabrice Moutoussamy.

Le parcours de formation Cap' Cab' bénéficie aussi bien aux experts-comptables, qui peuvent disposer rapidement de nouvelles forces vives dans leurs cabinets, qu'aux demandeurs d'emplois, qui n'ont pas forcément besoin d'un haut niveau de compétences techniques pour candidater.

« Ce parcours permet de sortir du cadre habituel de l'embauche sur la base de l'expérience professionnelle, reprend Christelle Buzenot pour Pôle emploi. Les candidats sont d'abord retenus pour leur motivation et leur savoir-être. »

Ensuite, tout se joue durant la formation. « L'idée, c'est que les candidats acquièrent très vite des connaissances pratiques, des codes et des réflexes professionnels, précise Sandrine Bianchi, présidente de Numéria. Et ces connaissances sont immédiatement consolidées par une période d'immersion en cabinet. »

Une immersion qui a aussi pour mérite de faire se rencontrer des demandeurs d'emplois et des experts-comptables en recherche de collaborateurs.

Les dix premiers lauréats ont bénéficié d'un contrat de douze mois minimum. La deuxième promotion est actuellement en formation.

Boostez vos performances en gestion d'entreprise, avec les Experts-comptables et les Commissaires aux comptes de La Réunion

➤ VALORISEZ-VOUS

Les compétences en gestion d'entreprise sont des leviers de compétitivité pour votre entreprise. L'objectif de ce parcours de formation est donc d'approfondir vos connaissances dans les 7 thèmes clés de la gestion d'entreprise, en 7 journées de formation (**toutes dissociables**).



POUR VOUS ◀

Cette formation est destinée aux dirigeants d'entreprise de toute catégorie, à la recherche de connaissances approfondies : Salarié, Chef d'entreprise (y compris associé ou conjoint collaborateur), Gérant, Créateur d'entreprise, Personne en reconversion ou même Demandeur d'emploi.

➤ AVIS D'EXPERTS

Outre un programme approfondi et adapté aux spécificités locales, bénéficiez de l'expérience de véritables spécialistes de ces thèmes : des Experts-comptables et des Commissaires aux comptes, de La Réunion.

➤ A PROPOS DE NOUS

NUMERIA est, depuis 35 ans maintenant, l'organisme régional de formation des professions du chiffre à La Réunion (Experts-Comptables, Commissaires aux Comptes, collaborateurs et stagiaires de cabinets). Certifié Qualiopi, nous formons aussi depuis 2020 les cadres et dirigeants d'entreprises.

UN PARCOURS DE 7 JOURS, SUR 7 THÈMES ESSENTIELS

1. **JURIDIQUE** Quelle forme juridique pour mon entreprise ? Les conséquences du choix
2. **GESTION** Comprendre mon bilan comptable Diagnostic financier et reporting
3. **FISCAL** Comment transformer des obligations fiscales en opportunités
4. **SOCIAL** Obligations sociales – Gestion des ressources humaines – Epargne salariale
5. **STRATÉGIE** Gestion stratégie, quel modèle économique – Gestion patrimoniale – Financement
6. **NUMÉRIQUE** Sensibiliser aux enjeux du numérique
7. **CONTRÔLE INTERNE** Piloter, contrôler et traiter les difficultés

FINANCEMENT ◀

Quel que soit votre statut, des dispositifs de financement existent (OPCO, Région, Pôle Emploi, ASP, FIFPL, etc.), **renseignez-vous** sur les solutions qui s'offrent à vous.

OFFRE INÉDITE ◀

Vous pouvez suivre une ou plusieurs journée de formation, sur des thèmes précis, mais l'idéal serait d'opter pour le cursus complet de 7 jours et **une journée de formation vous sera offerte !**

CONTACTEZ-NOUS ◀

Elodie OUDIN est joignable au
06 92 799 012
ou sur numeria@numeria.re



ACTUALITÉ LÉGISLATIVE

Pour contenir l'inflation

Pouvoir d'achat : un enjeu, deux lois !

Face à l'inflation, deux lois ont été adoptées le 16 août pour préserver le portefeuille des Français : la loi d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat et la loi de finances rectificative pour 2022. Précisions.

Après la PEPA (prime exceptionnelle de pouvoir d'achat ou « prime Macron »), voici la PPV (prime de partage de valeur). On se souvient que la première avait été créée suite au mouvement des « gilets jaunes », puis ajustée pendant la crise sanitaire. La seconde a été adoptée le 16 août dernier à la faveur d'une nouvelle « loi d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat » censée atténuer les effets de l'inflation.

Dans l'esprit, c'est le même dispositif qui est repris : inciter les entreprises à verser à leurs salariés une prime exonérée de charges sociales et, sous certaines conditions, d'impôt sur le revenu. Mais la PPV contient de nombreuses modifications.

D'abord, le caractère exceptionnel n'est plus : la prime est pérennisée, tout en restant facultative. Ensuite, l'exonération concerne désormais tous les salariés, quel que soit leur niveau de rémunération (l'employeur peut toutefois déterminer un niveau maximal d'éligibilité). Enfin, les sommes pouvant être exonérées sont triplées.

La PPV est ainsi exonérée à hauteur de 3 000 € par salarié et par année civile ; jusqu'à 6 000 € pour les associations d'utilité publique et les entreprises proposant un dispositif d'intéressement ou de participation.

Sur le principe, l'exonération porte sur les cotisations sociales et patronales, la taxe effort construction et la formation professionnelle. En revanche, la PPV reste assujettie à la CSG/CRDS et à l'impôt sur le revenu. Ce régime est applicable aux salariés dont le niveau de rémunération est supérieur à trois Smic. En-deçà, un régime transitoire d'exonération totale (dont l'IR) s'applique aux primes versées jusqu'à fin 2023.

A noter : bien qu'elle ne soit pas soumise à cotisations et contributions sociales, la PPV constitue un élément de rémunération qui doit être déclaré par l'employeur.

La loi « pouvoir d'achat » ne s'arrête pas à la PPV. Entre autres mesures, elle a créé une nouvelle déduction forfaitaire de cotisations patronales pour les heures et les jours de travail supplémentaires. Applicable depuis le 1er octobre, cette déduction concerne les entreprises de 20 à 250 salariés.

Attention : pour l'employeur, le bénéfice de la déduction est subordonné à la mise à la disposition des agents de contrôle d'un document en vue de la vérification...

La loi a également pour ambition de mieux associer les salariés aux enjeux de l'entreprise par un plus grand partage de la valeur créée. A cet effet, elle vise à favoriser le recours à l'intéressement, qui bénéficie lui-aussi d'un régime avantageux.

Les TPE/PME n'ayant pas d'instances de négociation y ont désormais accès par décision unilatérale de l'employeur. Pour les autres, des accords-types en ligne seront créés. La durée de l'intéressement (jusqu'ici comprise entre 1 et 3 ans) est portée à 5 ans renouvelables tacitement.

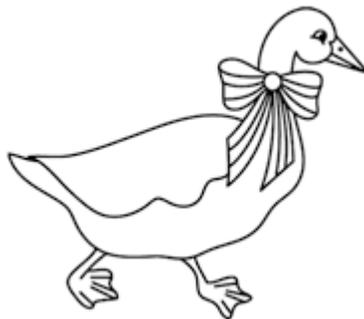
Autre mesure-phare de la loi « pouvoir d'achat » : la possibilité de débloquer jusqu'à 10 000 € d'un plan d'épargne salariale, en une seule fois et jusqu'au 31 décembre 2022. Les sommes doivent être issues de l'intéressement ou de la participation et avoir été placées avant le 1er janvier 2022. Elles sont exonérées de cotisations sociales, d'impôt sur le revenu et d'assujettissement à la CSG/CRDS.

Enfin, la nouvelle loi vient au chevet des indépendants avec un nouveau dispositif de cotisation d'assurance maladie. Concrètement, la cotisation est supprimée pour les revenus jusqu'à 40 % du plafond annuel de sécurité sociale (PASS) et baissée via un taux progressif pour ceux compris entre 40 % et 60 % du PASS.

A l'autre bout du spectre, les retraites et prestations sociales sont revalorisées à hauteur de 4 % par anticipation des mécanismes de droit commun afin de tenir compte de l'inflation.

Au-delà de la loi « pouvoir d'achat », la loi de finances rectificative pour 2022, adoptée le même jour, porte aussi des mesures d'aides au pouvoir d'achat. Outre la suppression de la contribution à l'audiovisuel public, anecdotique mais symbolique, d'autres mesures sont à retenir.

Le plafond de défiscalisation des heures supplémentaires passe ainsi de 5 000 € à 7 500 €. Le plafond d'exonération des titres-restaurant et indemnités repas est réévalué à 5,92 €. Le montant de l'exonération fiscale et sociale du forfait mobilité et de la prime « transport » passe à 900 € chez nous (700 € en métropole), dont 600 € pour les frais de carburant.



Que devient-il ?



Gilbert Barré

« La liberté, c'est la vie ! »

Du sport, des voyages, un dense réseau d'amis et beaucoup de lectures : Gilbert Barré vit une retraite très active ! Quand il n'est pas sur sa moto, il étudie l'Anglais à la London School ; une expérience qui l'a récemment conduit à devenir « fils au pair » à Londres ! Prochain défi : séjourner deux mois en immersion à Cape Town. A 69 ans, cet éternel jeune homme reste avant tout un être libre.



Gilbert Barré a présenté sa clientèle fin 2020, après presque 40 ans d'exercice, au successeur qu'il s'était choisi. Deux ans plus tard, c'est peu dire que son ancienne vie professionnelle ne lui manque pas.

« J'ai quitté la profession au moment où je me sentais prêt à partir. Mais je continue de voir mes anciens clients et collaborateurs. Beaucoup d'entre eux, qui étaient là dès l'ouverture du cabinet, sont devenus des amis. Comme autrefois, je me lève à 5h30 le matin et mes journées sont très remplies. Cela dit, il en faut peu : un rendez-vous chez le coiffeur, un déjeuner, une pause lecture

et je suis booké ! »

C'est dit sur le ton de l'humour car l'homme est d'une élégante modestie. Mais quand on le pousse à se raconter plus avant, on comprend bien vite qu'il vit une retraite très active.

« Plus jeune, j'ai fait de l'athlétisme, du hockey sur gazon, du rugby. Mais la vie professionnelle m'a éloigné du sport. Je m'y suis remis de façon assez intensive avec de la gym, du paddle-tennis, du vélo, du golf et pas mal de randonnées. Ce qui m'anime, c'est de bouger. Le mouvement, c'est la liberté. Et la liberté, c'est la vie ! » Cette liberté,



Que devient-il ?

il l'expérimente aussi souvent que possible en enfourchant une de ses deux motos de grosse cylindrée, à La Réunion ou en métropole. Et il cultive un goût immodéré pour les voyages. Preuve : cette année, il a fait le Canada, les Seychelles, l'Afrique du Sud et l'île Maurice. Mais aussi un énorme road-trip à moto, en solo, dans le sud de l'Europe : Corse, Sardaigne, Sicile, Grèce, Albanie, Monténégro, Croatie, Kosovo... Récemment, il était encore à Saint-Malo pour soutenir son ami Victor Jost au départ de la Route du Rhum.

« J'ai fait un peu de voile autrefois. C'est un milieu que j'aime beaucoup, mais je ne suis pas très bon ; je n'ai aucun sens du vent et ne suis pas bricoleur. Autant dire que ma carrière s'est vite arrêtée ! »

A force de voyages, il a eu envie de maîtriser la seule langue à peu près parlée dans tous les pays : l'Anglais, qu'il apprend donc désormais assidument.

« Je me prépare à passer deux mois en immersion à Cape Town en mars-avril. Déjà en début d'année, j'ai fait un court séjour linguistique à Toronto. Actuellement, je suis à la London School pour suivre des cours quotidiens de 9h à 17h. Tous les soirs à 19h, je rejoins ma famille d'accueil en tant que fils au pair. »

L'expression le fait rire, mais elle correspond bien à son état d'esprit, lui qui a toujours eu d'excellentes relations avec les jeunes de la profession et qui considère comme fondamentale la sincérité des relations humaines.

Ses ex-collègues et désormais amis ne tarissent d'ailleurs pas d'éloges à son sujet. Tous sont ainsi unanimes à louer sa gentillesse et son dévouement. Mais chut ! N'allez pas le lui dire, ce grand sensible en rougirait.





En partenariat avec le Croec Numeria

Optez pour une solution clé en main de votre conformité RGPD

✓ Bibliothèque de documents

✓ Ticketing

✓ Logiciel de conformité

✓ Outil de consentements

✓ Accompagnement personnalisé

✓ Formation

Loin d'être une simple obligation ou un risque de sanction, le RGPD doit être perçu comme une opportunité par les entreprises car il permet de :

- **Conforter** l'image de marque,
- **Améliorer** l'organisation interne et renforcer la confiance des collaborateurs,
- **Créer** de nouvelles opportunités clients
- **Rassurer** les partenaires et prestataires,
- **Exploiter** les données de façon légale et qualitative.

Le RGPD est donc avant tout un gage de confiance et de sécurité pour vous et vos clients.

Bénéficiez d'un
pré-diagnostic
OFFERT !



Au tableau

Conseil du 8 septembre 2022

Bienvenue

Aux nouveaux experts-comptables

En inscription principale :
Sarah GONOWREE
Marie PAYET

Aux nouveaux stagiaires

Archad ABDALLAH
Magalie BELLUNE
Claire BOUVET
Victoire CHAPELLE
Grégoire ENAUD DE MORHERY
Donatien FRANCIA
Sylvanie LAURET
Leila NAYAGOM
Latifa INGAR

Inscription de sociétés d'expertise comptable

Inscription principale

AEGIL CONSEIL
SOLIENS EXPERTISE
SOLUCIS CONSULTING OI

Inscription secondaire

GEXKOM CONSEIL (St Pierre)
ZOT EXPERT (St Paul)

Radiation de sociétés d'expertise comptable

Ils ont demandé leur radiation

Expert-comptable

Mo KALFANE

Sociétés d'expertise-comptable Siège social- établissement principal

GEXKOM (Siège social St Denis)

Etablissements secondaires

RUN COMPTA (St Leu)
GEXKOM (St Pierre)





**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES** 
Région de La Réunion

Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables
36 bis Rue Juliette Dodu, 97400 Saint-Denis
02 62 40 98 53 - croec@croec-reunion.com